

pas d'excuse pour se dérober au devoir qui lui incombe de subvenir aux besoins de notre population.

Si le Gouvernement ne peut le faire, je serai contraint de lui demander pourquoi. Si le Gouvernement est régi par quelque puissance, ou soumis à quelque néfaste influence, il se doit de révéler quelles sont ces influences.

Je redoute la situation d'après-guerre. Je crains que nous ayons d'une part des moyens industriels immensément développés, que nous soyons beaucoup plus qu'avant la guerre en mesure de pourvoir aux besoins de notre peuple et que, d'autre part, le pays geigne sous le poids d'une colossale dette publique. Je crains que lorsque le Gouvernement se rendra compte que le pays est matériellement en mesure de donner suite à un plan, les puissances financières du pays lui déclareront que vu l'énormité de notre dette publique, le Gouvernement ne peut utiliser les ressources du pays pour subvenir aux besoins de nos anciens combattants ou d'autres. Si un gouvernement, quelle que soit sa nuance politique, accepte une déclaration de ce genre et s'abstient de faire le nécessaire, ce sera une véritable calamité. C'est une vérité incontestable, et dont on trouve plus d'un exemple dans l'histoire, qu'un gouvernement qui médite l'exécution de quelque important projet, doit obtenir de quelqu'un la permission d'agir. J'ai moi-même constaté, au cours de ma petite expérience, que souvent on régenté des hommes d'Etat, que l'on donne des ordres aux politiciens, que l'on prescrit même une ligne de conduite aux journalistes et aux juristes et qu'ainsi nous entendons si souvent des membres du Parlement déclarer: "Je me sens si désappointé. J'étais venu ici dans l'espoir que nous pourrions accomplir quelque tâche véritablement utile". Ce sentiment repose sur quelque cause. A nous de la déterminer.

Certains honorables députés doivent deviner où je veux en venir. Je songe aux paroles extraordinaires que prononçait le très honorable David Lloyd George, premier ministre de Grande-Bretagne durant la dernière guerre, alors qu'il discutait une certaine phase de la restauration économique d'après-guerre. Avant d'en donner lecture, permettez-moi de dire que personne dans cette Chambre, j'espère, ne mettra en doute l'authenticité de cette déclaration, ou osera contredire le fait y énoncé. Voici:

Les banquiers internationaux écartèrent hommes d'Etat, politiciens, journalistes et juristes et donnèrent des ordres impérieux à la manière de monarques absolus qui savent que leurs impitoyables décrets sont sans recours aucun.

Je suis convaincu que le très honorable David Lloyd George a indiqué la cause de l'insuccès qui attend maints gouvernements quand ils entreprennent de résoudre quel-

[M. Shaw.]

ques-uns des plus importants problèmes qui les affrontent. La seule solution, dirais-je, de nos problèmes d'après guerre réside dans notre détermination de donner réellement à ce dominion la démocratie économique. Ce sera nouveau pour le peuple canadien, et je dirai que ce sera également nouveau pour le pays lui-même, car j'estime que, bien que nous ayons eu notre démocratie politique, nous n'avons jamais connu la démocratie économique. En s'inclinant devant les exigences de tout système financier qui leur est imposé, le Gouvernement du Canada, ou les politiciens ou les penseurs canadiens se couvrent de ridicule, car il n'y a rien d'honorable dans l'acceptation de l'esclavage, rien que l'on ne peut considérer sans haut-le-cœur.

Si le chômage, et tous les maux qui l'accompagnent, doivent être supprimés dans notre cher pays, le Gouvernement, dirais-je, doit aborder le problème. Le Gouvernement ne réussira pas dans cette croisade à coups de décrets, dont plusieurs n'ont aucune portée pratique. Le Gouvernement ne réussira pas à établir convenablement nos anciens combattants après la guerre s'il n'attaque pas le problème. C'est pourquoi je dis que nous devons admettre une fois pour toutes que la situation économique qui a existé dans notre pays entre 1929 et 1939, et que nombre des difficultés qui nous embarrassent en ce moment, peuvent être attribuées directement à un système financier qui, à mon avis, n'est ni démocratique, ni chrétien, ni humain. Je comprends que c'est là une grave accusation. Je sais que dire d'un régime financier qu'il n'est pas démocratique constitue une accusation grave. Prétendre qu'il n'est pas chrétien, voilà qui est grave également et affirmer qu'il n'est pas humain, l'est tout autant. Cependant aucun honorable député, particulièrement parmi ceux qui siègent de l'autre côté de la Chambre, n'a encore tenté de prouver, en public ou dans cette enceinte, que notre régime financier est démocratique, chrétien ou humain.

Afin d'établir le bien-fondé d'une ou deux observations que je viens de faire, reportons-nous à la période allant de 1929 à 1939. Je crois qu'elle se rattache au problème actuel, car nous avons certes appris au cours de cette période certaines leçons que nous pouvons mettre à profit en nous attaquant aux problèmes que nous aurons à régler plus tard. Pendant ces dix années là, la capacité de production du pays et des citoyens n'était pas en faute. J'ai eu, à cette époque, l'occasion de parcourir une bonne partie du pays, y compris des régions agricoles, minières et autres. Je n'ai trouvé aucun défaut à notre capacité de production, mais j'en ai trouvé un sérieux à notre droit de consommateur. Nous avions